

# Migration Forcée, VSBG et COVID-19

**COMPRENDRE L'IMPACT DU COVID-19 SUR LES  
MIGRANTS FORCES SURVIVANTS DE VSBG**

Sandra Pertek, Jenny Phillimore et Pip McKnight avec Selin Akyüz, Hannah Bradby, Alice Coles, Hoayda Darkal, Rawan Elfeky, Lisa Goodson, Jeanine Hourani, Bernadette McSherry, Saime Ozcurumez, Sarah Taal, Sian Thomas, Cathy Vaughan et Sana Zobli

Mai 2020

## Résumé exécutif

Les migrants forcés survivants de VSBG constituent l'un des groupes les plus marginalisés au sein des pays d'accueil. Ce rapport explore l'effet de la pandémie du COVID-19 sur les migrants forcés survivants de Violence Sexuelle Basée sur le Genre (VSBG) et les organisations qui les soutiennent dans les cinq pays suivants : le Royaume-Uni, la Turquie, la Tunisie, la Suède et l'Australie. Les entretiens menés avec les 52 survivants et 45 prestataires de services ont permis d'identifier un certain nombre d'effets associés à la pandémie qui ont eu un impact sur la vie des migrants forcés et des survivants de VSBG, sapant leur capacité d'adaptation, de rétablissement et d'intégration et augmentant potentiellement leur vulnérabilité à de nouveaux abus et à l'exploitation.

L'étude a révélé l'impact de l'urgence à trois niveaux :

- ceux qui sont susceptibles d'affecter la population générale
- ceux qui sont susceptibles d'être spécifiques aux migrants forcés
- ceux qui surviennent en raison de l'intersection de la migration forcée avec la Violence Sexuelle Basée sur le Genre

Il était évident que les expériences pendant la crise variaient selon le statut juridique, le pays et le sexe. En effet, les expériences vécues par les migrants forcés survivants de VSBG lors de la crise du COVID-19 ont exacerbé leur situation précaire dans des différents domaines, notamment:

- **Santé et bien-être** : Les migrants sans papiers sont anxieux de chercher une aide médicale et craignent d'être accusés ou dénoncés aux autorités de l'immigration et expulsés. Certains survivants de VSBG ont eu besoin d'un traitement continu pour leurs blessures et leurs maladies chroniques après la violence, mais ils ont signalé des obstacles à l'accès aux services spécialisés, y compris les services de santé reproductive.
  - **L'isolement social** a exacerbé les sentiments de solitude, de tristesse et d'anxiété concernant le revenu, la santé et l'avenir. La crise a profondément affecté la santé mentale des survivants de l'immigration forcée, dont la majorité a déjà subi des traumatismes à plusieurs niveaux.
  - **La pauvreté numérique** a empêché de nombreuses personnes de participer à des réunions en ligne et certaines ont passé de longues journées seules, en dormant, en réfléchissant trop à leur passé, et en s'inquiétant de l'avenir.
- **Economique** : Sans économies, les individus ne pouvaient pas stocker des produits alimentaires et craignaient même la faim. Les survivants ont eu du mal à recevoir une aide en raison des restrictions, imposées suite à la pandémie, qui ont notamment entraîné la suspension de certains projets. Le travail auparavant disponible dans l'économie informelle a disparu. Le stress causé par ces charges socio-économiques a été exacerbé par l'augmentation des soins et des responsabilités domestiques suite à la fermeture des écoles.
  - Pour les victimes de VSBG qui n'ont ni ressources ni protection sociale, la perte d'opportunités de revenus pour eux a augmenté les difficultés économiques. Les vulnérabilités et la précarité vécues avant le COVID-19 en raison de leur sexe, de leurs responsabilités en matière de soins ainsi que de leur statut d'immigration précaire, ont augmenté leur vulnérabilité aux abus et à l'exploitation.

- **Hébergement** : Les migrants forcés vivant dans des centres d'hébergement, des logements partagés et des logements surpeuplés avec des cuisines et des toilettes partagées n'ont pas pu s'isoler. Le fait de vivre dans des endroits surpeuplés engendrait des risques pour la santé et une anxiété à l'idée d'attraper le virus.
- **Juridique**: Le statut juridique a introduit une série d'obstacles qui ont fait en sorte que les survivants ne peuvent accéder aux fonds et services publics, y compris les soins de santé, ne sont pas autorisés à travailler ou à ouvrir un compte bancaire. Le ralentissement des processus de demande d'asile et de réinstallation signifiait mettre leur vie en attente encore plus longtemps.
- **Vulnérabilité amplifiée** : Certaines femmes migrantes se retrouvaient coincées entre le fait de rester dans des situations d'abus ou d'exploitation et celui de se retrouver sans abri car elles n'étaient pas éligibles pour un logement public et pour une assistance.
  - o Les prestataires de services s'inquiétaient des conséquences émotionnelles et psychologiques à long terme de la violence, qui se manifesteraient après la crise, ainsi que des implications économiques à plus long terme pour les ressources, l'accès et l'emploi.
- **Accès aux services** : Les restrictions mises en œuvre pour contrôler cette épidémie, notamment le travail à domicile, l'auto-isolement et la distanciation physique, ont considérablement affecté la nature du soutien que les prestataires de services pouvaient offrir aux survivants. Les organismes d'aide sociale sont passés à la prestation de services à distance, par téléphone et en ligne. Dans les contextes humanitaires, certaines organisations manquaient d'infrastructures pour passer au travail à distance.
  - o Dans les cinq pays, presque toutes les activités en face à face ont été suspendues pendant le confinement.
  - o Dans les cinq pays, les prestataires de services ont constaté que la gestion des cas de VSBG est devenue plus lente que d'habitude.
  - o La demande accrue de services pendant la crise, associée au travail à domicile, a mis le personnel sous pression psychologique et émotionnelle, en même temps qu'il subissait ses propres angoisses concernant la santé et l'isolement.
  - o Les prestataires de services ont anticipé la concurrence accrue à long terme pour l'obtention et le détournement des fonds, car les priorités vont changer après la crise.

Afin de protéger la santé publique et de garantir les droits des individus, ce rapport propose aux gouvernements des recommandations immédiates lors de mesures de distanciation sociale, notamment:

- ➔ Assurer une protection sociale et des filets de sécurité de base pour toutes les populations migrantes forcées, quel que soit le statut juridique de la personne.
- ➔ Assurer l'accès à la santé universelle pour tous; révoquer tous les frais médicaux
- ➔ Assurer la disponibilité d'un hébergement d'urgence et d'un abri sûr pour tous les survivants de violence.

En outre, à mesure que les pays commencent à assouplir les restrictions liées à la pandémie et à progresser vers la reprise des activités, nous formulons des recommandations pour des mesures à plus long terme à l'intention des gouvernements et des prestataires de services, notamment :

- ➔ Intégrer une perspective de genre dans les plans de réponse, de rétablissement et de préparation et inclure des mesures spécifiques pour les migrants forcés survivants de la Violence Sexuelle Basée sur le Genre
- ➔ Élargir les programmes d'autonomisation économique des femmes pour aider les survivantes à devenir autonomes et réduire leur dépendance à l'aide.
- ➔ Concevoir les interventions de manière à soutenir les mécanismes d'adaptation et de rétablissement des survivants en les consultant eux même et ceux qui travaillent avec eu.